



M. Marc ROUQUETTE

Maire de Penchard

CONVOCAATION

MAIRIE DE
Penchard

Penchard, 26 juin 2025

Madame, Monsieur,

Le quorum n'ayant pas été atteint à la séance du 26 juin 2025, le conseil municipal, conformément à la loi (article L2121-17 du CGCT), délibèrera quel que soit le nombre de membres présents.

Aussi j'ai l'honneur de vous inviter à participer au Conseil Municipal qui se déroulera :

Le lundi 30 juin 2025 à 19h
Dans la salle du Conseil de la Mairie

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour reste inchangé à savoir ;

I - Approbation des comptes rendus du Conseil municipal du 8 avril et 21 mai 2025

II – Liste des délibérations

- 1) Modification des statuts du syndicat intercommunal du collège de Crégy les Meaux
- 2) Modification du taux de la TAM
- 3) Sanction du Non-respect des délais en urbanisme
- 4) Délibération pour recruter les contractuels
- 5) Délibération pour recrutement d'un contractuel pour le poste d'agent d'accueil
- 6) Adhésion à la convention de participation en Prévoyance et santé souscrite par le Centre départemental de Gestion de Seine-et-Marne.

III- Décisions du Maire

IV- Informations diverses

VI- Questions diverses

Comptant sur votre participation.

Marc ROUQUETTE
Maire de Penchard

